

Le 24 juin 2008

L'Assemblée générale d'Alstom approuve la division par deux du nominal de l'action

L'Assemblée générale d'Alstom, qui s'est tenue aujourd'hui à Paris, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Parmi ces résolutions, elle a notamment approuvé la division par deux de la valeur nominale des actions composant le capital social. Cette opération sera réalisée le 7 juillet 2008, après la mise en paiement du dividende proposé au titre de l'exercice 2007/08 qui interviendra le 1^{er} juillet 2008.

Cette division du nominal de l'action vise à favoriser l'accès des actionnaires individuels au titre Alstom. Le cours de l'action a fortement augmenté sur les trois dernières années et il s'inscrit désormais parmi les plus élevés de l'indice CAC40. Une telle opération devrait également permettre d'améliorer la liquidité du titre.

Contact Presse

Philippe Kasse, Stéphane Farhi (Corporate) - Tel +33 1 41 49 29 82 /33 08
philippe.kasse@chq.alstom.com , stephane.farhi@chq.alstom.com

Relations investisseurs

Emmanuelle Châtelain - Tel + 33 1 41 49 37 38
investor.relations@chq.alstom.com

Site internet www.alstom.com